

LA MARÉE MONTANTE

de Kamouraska



JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA
VOL 27 N° 1 - FÉVRIER 2024



ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

vdrapeau@royalpage.ca 

Courtier immobilier résidentiel et commercial
Véronique Drapeau 418 894-3375

Construction
Yves Gosselin

418 492-3492
Cell. : 418 714-5736

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
9, route Lauzier
Kamouraska

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'affure ancestrale

Mot de la mairesse

C'est avec fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que mairesse de notre belle communauté. Une nouvelle année débute et c'est ensemble que nous aurons la responsabilité et le privilège de façonner l'avenir de notre municipalité. Je souhaite sincèrement que la réalisation des projets de l'année 2024 soit une occasion de collaboration, d'échange, de partage et de respect entre tous les citoyens.

Notre priorité absolue demeure le bien-être de chacun de vous, de chaque famille qui compose notre tissu social. Sous peu, vous serez appelés à participer à un sondage qui conduira à la mise en œuvre de notre politique familiale et de la nouvelle politique Municipalité Ami des Aînés (MADA). Votre participation à ce sondage est cruciale, puisqu'elle permettra d'élaborer des projets qui renforceront la qualité de vie dans notre municipalité. En effet, nous travaillerons ardemment pour améliorer les infrastructures, garantir l'accès à des services de qualité et favoriser un environnement propice à l'épanouissement de tous.

La préservation de notre environnement est une responsabilité que nous partageons tous. En acceptant de participer au programme Énergère, qui vise le remplacement de lumières traditionnelles par des lumières DEL, la municipalité a fait le choix de réduire la pollution lumineuse et ses coûts d'opération par le fait même. Une autre belle initiative visant à protéger notre patrimoine naturel est l'aménagement et la mise en valeur du petit-aboiteau par la plantation de plantes indigènes. Il reste encore plusieurs projets à réaliser et la mise en œuvre du plan de développement sera une belle occasion de cibler d'autres priorités. Une fois de plus, votre participation et votre implication sont importantes, car c'est ensemble que nous pourrons assurer un héritage durable pour tous.

Les Fêtes du 350^e anniversaire de la fondation de la seigneurie de Kamouraska seront célébrées cet été. L'inclusion sociale et la diversité sont des valeurs qui font la richesse de notre communauté. Ces festivités ne seraient-elles pas une belle occasion de s'unir dans un projet rassembleur? La force de notre municipalité réside dans la diversité de ses résidents, et c'est en unissant nos forces que nous surmonterons les défis et atteindrons nos objectifs communs.

Enfin, je tiens à souligner que notre réussite dépend de votre engagement et de votre participation. Vos idées, suggestions et préoccupations sont essentielles pour façonner notre avenir commun. Ensemble, nous pouvons bâtir une municipalité plus forte, plus solidaire et plus dynamique. Sur ce, je vous souhaite de tout cœur une année 2024 exceptionnelle.

Anik

Sommaire

Mot de la mairesse	page 2	Activités à venir	page 7
Informez-vous	page 3	Environnement	page 8
Infos sur nos organismes	page 3	Sécurité	page 9
Retour sur les activités	page 4-5-6	Calendrier	page 10



Informez-vous

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter :

67, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
418 492-6523, poste 223

mareemontante@kamouraska.ca

Prochaine édition :
Mars 2024
Date de tombée :
13 février 2024

Suivez-nous...

Ce journal communautaire est publié à 325 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Vous vivez à l'extérieur de Kamouraska et vous souhaitez recevoir le journal *La Marée Montante*?

Pour recevoir la copie électronique gratuitement, veuillez consulter le site Web de la municipalité à l'adresse suivante : www.kamouraska.ca/journal-local-la-maree-montante. Vous pouvez aussi lire ce journal en couleur à partir de notre site Web!

L'équipe responsable du journal se réserve le droit de modifier les articles tout en conservant la teneur du message en suivant la charte éditoriale et rédactionnelle. Contactez-nous en utilisant l'adresse courriel suivante : mareemontante@kamouraska.ca

Info sur nos organismes et comités



CENTRE D'ART
DE KAMOURASKA

La salle Guy-Drapeau du Centre d'art s'est refait une beauté!

Il y a quelques années, l'équipe du Centre d'art, avec l'accord de la municipalité, avait confié la réalisation d'une étude de faisabilité à la firme GID Design en vue d'importants travaux dans l'ancien palais de justice de Kamouraska. La pandémie avait mis ce projet sur la glace.

En 2022, l'équipe du Centre d'art a trouvé du financement pour remettre enfin ce projet à l'ordre du jour. Échafaudages vertigineux, poussière de plâtre et parfum de peinture ont habité la salle Guy-Drapeau au printemps et à l'automne 2023. Auparavant, elle était une salle d'exposition désuète ; elle est maintenant devenue une salle multifonctionnelle lumineuse.

Avec ses plafonds de 20 pieds, ses systèmes d'éclairage professionnel et de ventilation, son acoustique améliorée et son équipement de sonorisation réimaginé, ses grandes fenêtres et ses arches majestueuses, c'est *la* salle pour organiser des événements! D'ailleurs, l'équipe du Centre d'art prépare une offre de services de location pour des événements privés et corporatifs.

Le coût total de ces travaux s'élève à plus de 70 000 \$. En plus d'investir une somme de 22 000 \$ dans la réalisation de ceux-ci, le Centre d'art a bénéficié d'un soutien de 40 000 \$ de la SADC du Kamouraska, ainsi que de 8 500 \$ de la MRC de Kamouraska.

(Sur la photo : souvenir de l'encan d'œuvres d'art qui a eu lieu en octobre dernier, dans la salle Guy-Drapeau. Crédit photo : Guy Lavigueur.)



Retour sur les activités

NOËL FESTIF À KAMOURASKA

15, 16 et 17 Décembre 2023



L'Atelier des fibres du Cercle de Fermières de Kamouraska a été très heureux de participer au Noël Festif, particulièrement le vendredi 15 décembre pour l'activité avec les enfants de l'école et les autres jeunes de notre communauté. L'Atelier a confectionné 39 peluches à l'effigie de hiboux, au grand bonheur des jeunes. Celles-ci ont été fabriquées avec des matières recyclées. Cet événement a été apprécié par les petits et les grands. Merci aux donateurs de tissus.

Thérèse Rossignol, présidente
Atelier des Fibres - Cercle de Fermières



MARCHÉ GOURMAND EXTÉRIEUR/INTÉRIEUR

16 décembre 2023 de 11h à 16h

Développement Kamouraska a eu le grand plaisir d'organiser le Marché Gourmand extérieur, auquel plus de 13 exposants ont participé. Nos plus petits ont été inclus avec l'immense jeu gonflable, la maquilleuse et la barbe à papa à l'intérieur.

Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement les exposants et les bénévoles grâce à qui ce marché festif a été un succès.



SPECTACLE, CRIÉE ET CHORALE

16 décembre et 17 décembre 2023

La Fabrique désire remercier tous les bénévoles, les artistes et les généreux commerçants de leur précieux apport à la réussite du spectacle et de la criée dans le cadre du premier Noël Festif de Kamouraska. Mille mercis à tous pour votre participation et votre grande générosité.

La Fabrique de Kamouraska



BRUNCH FAMILIAL

Dimanche 17 décembre 2023

Plus de 140 personnes sont venues festoyer autour d'un Brunch familial préparé par Marie-Fleur St-Pierre et son équipe. Ce brunch était typique de la générosité de Marie-Fleur. Petits et grands se sont régalés tout en assistant à la criée organisée par la Fabrique ainsi qu'à un concert de Noël donné par la Chorale de l'église de Kamouraska.

Une remerciement sincère est offert aux bénévoles qui sont venus nous aider au cours de ces trois jours de festivités.



Développement Kamouraska a été très heureux de participer, en collaboration avec d'autres comités et organismes de Kamouraska, à ce premier Noël festif à Kamouraska.

Retour sur les activités



Le Noël du Comité d'entraide



Le Jeudi 14 décembre dernier, 21 personnes seules de Kamouraska étaient rassemblées pour profiter d'un dîner traditionnel chez Côté-Est. L'ambiance était très chaleureuse grâce aux convives. Un sincère merci est offert à Perle Morency, à Kim Côté et à leur personnel pour leur accueil. Après le repas chacun des invités a reçu un petit cadeau. Environ 40 autres personnes seules de notre village en ont également reçu un dans les jours suivants.



Merci beaucoup à Pierre-Guy Lavigne et son équipe du Quai des Bulles ainsi qu'au magasin Korvette de St-Pascal pour leur intérêt à notre cause. De plus, sept paniers de Noël ont été distribués à des familles de Kamouraska.

Un merci spécial à la Chocolaterie La Fée Gourmande qui, gracieusement tout au long de l'année, nous donne l'occasion de proposer des chocolats afin de souligner l'anniversaire des personnes seules de plus 80 ans dans notre paroisse.

Pierrette, Claire, Nicole et Francis



Les activités du comité famille

Le comité famille est ravi de vous inviter à participer à une série d'activités amusantes et enrichissantes conçues pour renforcer les liens familiaux. Quelle belle occasion de créer des souvenirs tout en pratiquant une activité extérieure! Bienvenue à tous.

Dimanche le 11 février/Patin Saint-Valentin

L'amour est dans l'air et nous voulons célébrer la Saint-Valentin d'une manière mémorable avec vous! Nous vous invitons à un après-midi de rires, d'amour et de bons moments. N'oubliez pas de porter une touche de rouge. De 15 h à 17 h 30

Film; 16 h au Centre d'Art. Collation gratuite servie à 15 h 30

Vendredi le 23 février/Patin pleine lune

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour une soirée magique de patin sous le clair de lune! Préparez-vous à glisser et à créer des souvenirs enchantés autour du foyer extérieur ou un conteur vous fera revivre des légendes de notre région!

De 19 h à 20 h 30. Début du conte à 19 h 30. Collation gratuite

Pour la relâche

Vendredi le 1 mars/Randonnée familiale en raquette

Reconnectez-vous avec la nature à l'occasion de cette randonnée en soirée! Le sentier est adapté à tous les niveaux. Lampe frontale recommandée. L'activité se termine devant un feu, chez Michel Lavoie.

Départ à 19 h du 358 le rang du Cap. Durée 1 h 30

Dimanche le 3 mars/Fête d'hiver

L'excitation de l'hiver est dans l'air. Rejoignez-nous pour un après-midi d'hiver féerique plein de joie, de rires et de chaleur! Musique, patin, glissade et jeux questionnaire!

De 13 h à 15 h. Collation gratuite

Mardi le 5 mars/Patin disco à Kamouraska

Revivez l'époque flamboyante des années 80 avec notre soirée disco sensationnelle! La patinoire vous attend avec son éclairage multicolore et sa musique des années 80. Les tenues les plus funky sont les bienvenues!

De 19 h à 20 h 30. Collation gratuite; saucisse et guimauve/Café ou Thé

7 mars/Jeux loufoques

Lancez-vous dans une soirée de jeux complètement loufoques! Nous vous invitons à une aventure pleine de rires et de défis farfelus Quille sans béquille, curling en chaudron ou jeux du balai. Jeu de crible à l'intérieur.

De 17 h à 19 h. Souper hotdog (gratuit pour les enfants)

Pour plus de détails sur ces excitantes activités en plein air, suivez-nous sur la page Facebook de la municipalité. Rejoignez-nous pour créer des souvenirs durables et renforcer les liens familiaux au sein de notre merveilleuse communauté.

Bien à vous,

Le Comité Famille de Kamouraska

ACTIVITÉS À VENIR



Rappel



Le prochain dîner du Club 50 ans + se tiendra mardi le 20 février prochain. Pour la réservation, veuillez téléphoner au 418-863-3770.



La récré se tiendra le lundi à 13h 15 à la salle municipale de Kamouraska. Vous pouvez apporter votre jeu! Si vous n'en avez pas, nous en prêtons : cartes, scrabble, pichenotte... Vous pouvez également prendre un café avec un petit biscuit avec nous lors de cette occasion.



Pour la capsule temporelle, il est encore temps de compléter le formulaire et de nous le remettre.

RAPPEL

2024 Capsule temporelle 2049

En ce début d'année 2024, pensez à finaliser votre capsule temporelle. Nous avons hâte de vous compter parmi les courageux participants qui ont profité de cette belle opportunité pour transmettre un mot doux à ceux qu'ils aiment.



Rien n'est plus vivant qu'un souvenir bon et généreux!
C'est peut-être ça le bonheur!

Michel Lavoie, président
Le Club des 50 ans et plus

ENVIRONNEMENT

Des producteurs agricoles de Kamouraska engagés dans la protection de leurs cours d'eau

Un projet collectif sur la connectivité faunique dans le Kamouraska a récemment été orchestré par l'organisme de bassins versants Obakir. À la suite de ce projet, les propriétaires des entreprises agricoles de notre municipalité (Ferme JYM inc, Ferme Jean Labrie inc, Ferme Cap Blanc inc et Ferme Kamouraska 2000 inc) sont pro-actifs dans la protection de leur environnement.

Au cours de l'été 2022 et 2023, ils ont entrepris des travaux pour élargir et aménager les bandes riveraines ainsi que des haies brise-vent.

Plus de sept kilomètres de haies ont été aménagées pour un total de près de 3000 végétaux, dont 1000 arbres. Selon les fonctions prévues des aménagements, les végétaux plantés comportent différentes espèces pour favoriser la biodiversité.

Parmi les végétaux implantés, on retrouve des érables rouges, argentées et à sucre, des chênes, des mélèzes, et différents arbustes, tels que des rosiers, des lilas et des viornes. Les végétaux ont été choisis avec soin pour s'assurer de leur implantation, pour leur facilité d'entretien et pour leur pérennité.

Les aménagements permettront une meilleure protection contre les vents dominants et une diminution de l'érosion éolienne. De même, cela diminuera ladite érosion en bordure de cours d'eau et limitera les pertes de sol vers ceux-ci. Le projet a également des avantages pour les cultures, en limitant les dommages physiques causés le vent et en diminuant l'évapotranspiration et les conditions d'assèchement pour les plantes. Finalement, une bonification de la biodiversité et une meilleure résilience aux changements climatiques pourra être observée.

Ces nombreux avantages amoindrissent les investissements financiers et le temps consacré à la plantation et à l'entretien futur des aménagements.

Heureusement, les entrepreneurs ont bénéficié de l'aide financière du MAPAQ et de différents intervenants, dont Obakir et le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud, pour la réalisation des projets. Voilà donc des actions concrètes dans notre municipalité qui assurent une cohabitation entre l'agriculture et le milieu environnemental. Tout le monde pourra bénéficier !

Amélie Martin, agr
Conseillère en agroenvironnement, GCA de la Côte-du-Sud

Photo 1 : Corinne, Jacques et Yvan Michaud de la Ferme JYM inc devant les bandes riveraines implantées en 2023 le long du cours d'eau Derrière le Cap (photo Amélie Martin, GCACS)

Photo 2 : Survol du projet du cours d'eau Derrière le Cap et des aménagements de haies brise-vent déjà en place à la Ferme Cap Blanc inc. (Photo : Karine Laplante, GCACS)



(Photo 1)



(Photo 2)

SÉCURITÉ

Conseils pour une conduite hivernale sécuritaire

En hiver, les conducteurs doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières. Le conducteur doit diminuer sa vitesse lorsque la visibilité est réduite à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations, ou lorsque la chaussée est glissante ou qu'elle n'est pas entièrement dégagée. En cas de conduite non adaptée, le conducteur s'expose à une amende de 60\$ plus les frais et 2 points d'inaptitude.

Le pare-brise et les vitres d'un véhicule doivent être débarrassés de tout élément susceptible de réduire la visibilité du conducteur. Les phares, les feux et les réflecteurs doivent être également dégagés. Personne ne peut conduire un véhicule recouvert de glace, de neige ou de toute autre matière pouvant se détacher du véhicule et constituer un danger pour les autres usagers de la route. En cas de non-respect, le conducteur est passible d'une amende de 100\$ à 200\$.

Voici quelques conseils pour demeurer en sécurité sur les routes en hiver :

- Préparez une trousse de fournitures d'hiver (brosse à neige, grattoir à glace, liquide de lave-glace, pelle, vêtements chauds) et conservez là en tout temps dans votre véhicule.
- Allumez toujours vos phares et vos feux de croisement quand les conditions l'exigent.
- Conduisez lentement, gardez une distance de sécurité avec le véhicule devant vous et attention à la glace noire, même s'il fait beau.
- Si possible, reportez votre déplacement si les conditions routières sont mauvaises.
- Lors des opérations de déneigement, tenez-vous loin des déneigeuses. Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.

Pour terminer, vous pouvez contacter info transports avant un déplacement. Soit par téléphone en composant le 511 ou sur internet au www.quebec511.info/fr/default.aspx (site web présentant l'évolution des systèmes météorologiques).

Savez-vous quoi faire en cas d'urgence ?

Avec la croissance des catastrophes naturelles en raison des bouleversements climatiques, les situations d'urgences sont plus fréquentes. Savez-vous comment assurer votre sécurité et celle de votre famille ?

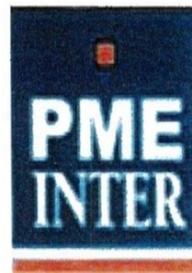
L'une des mesures les plus simples pour assurer le bon déroulement de votre évacuation consiste à vérifier que vous avez toujours de l'essence. En effet, en cas d'incendie, vous n'aurez pas le temps de faire le plein d'essence ! Vous devez vite filer en direction du refuge qui vous a été indiqué. Assurez-vous donc toujours que vous avez au moins la moitié de votre réservoir d'essence rempli lorsque votre automobile est au repos. Avec une telle mesure, vous serez en mesure de vous mettre à l'abri rapidement.

le fil bleu

MÉTIER D'ART · KAMOURASKA

OUVERTURE !!!

le 30 mars 2024



NOTAIRES

**GARON, LÉVESQUE, GAGNON, ST-PIERRE
SERVICES JURIDIQUES INC.**

506, Taché, Bureau 101, Saint-Pascal
Tél. : 418-492-1441

FÉE G★URMANDE
CHOCOLATERIE

DÉJEUNER

dehors

L I E T

h é b e r g e m e n t

**Clinique auditive
Kamouraska**
MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE

**489, AVENUE D'ANJOU
SAINT-PASCAL**



1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS



PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

**PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS !**